

DOSSIER DE PRESSE

Tolérance Totale Engagement Zero

Voudriez vous être soigné par un médecin
qui a travaillé 100h dans la semaine et termine une
garde de 24h sans sommeil ?

**GREVE DES INTERNES
POUR LE DECOMPTE DU TEMPS DE TRAVAIL**



CONTACTS

**Pour suivre la campagne
#ProtegeTonInterne, retrouvez
nous sur nos réseaux sociaux**



Contacts presse

Gaetan CASANOVA - Président / 06.50.67.39.32

Léo SILLION - Premier VP / 06.40.21.01.32

Alexandra DE SOUSA DANTAS - VP Communication / 07.51.61.84.67

William HAYNES - Secrétaire Général / 06.61.28.83.22

SOMMAIRE

1- Retour sur une campagne	P.1
Qu'est qu'un interne ?	
Au service des soignants et des patients	
Une violation de la loi de la République cautionnée par un Ministre	
2- Un dépassement chronique	P.2
La commission européenne met en demeure la France	
Un dépassement systématique	
Un constat partagé jusqu'aux conseillers du Ministre	
3- L'épuisement au travail tue	P.3
Premier facteur de risque de maladie professionnelle	
Un risque augmenté de suicide et de maladie mentale	
4- Témoignages	P.4
5- Fact checking : les propos d'Olivier Véran	P.5
6- Une revendication : le décompte horaire du temps de travail	P.6

Qu'est-ce qu'un interne ?

L'interne a fini ses 6 ans de médecine et débute une spécialisation. Il travaille à temps plein pendant 3 à 6 années supplémentaires.

C'est celui ou celle qui vous voit à l'hôpital, qui écrit vos comptes-rendus, prépare vos ordonnances de sortie... L'interne est là, la nuit, pour régler les problèmes. C'est l'interne de spécialité que l'urgentiste appelle quand il a besoin d'un avis spécialisé. Parfois, c'est même l'interne qui vous opère, seul.

Nous ne critiquons pas cette autonomie, nécessaire à notre formation, mais l'utilisons pour illustrer notre statut de médecins, de salariés, de travailleurs indispensables du système de soins.

Nous sommes environ **35 000**, nous représentons **40% de l'effectif médical public**, mais peu, en dehors du système de santé, savent notre importance.

#ProtegeTonInterne : retour sur une campagne

Au service des soignants et des patients

La campagne **#ProtegeTonInterne** a été lancée au mois de mars 2021 pour sensibiliser la société au mal-être des internes.

Des mois que nous alertons sur la dangerosité de l'épuisement professionnel. Cet épuisement tue : **il tue les soignants** par le burn-out, les accidents vasculaires cérébraux, les suicides, les accidents de la route ; **il tue les patients** en favorisant les erreurs médicales.

Des chiffres inquiétants

- 23% des internes ont déjà eu des idées suicidaires
- 28% de troubles dépressifs
- 66% de troubles anxieux
- 4% ont déjà fait une tentative de suicide
- 5 internes se sont suicidés depuis le 1er Janvier 2021.

Le dépassement du temps de travail hebdomadaire maximal est chronique chez les jeunes médecins conduisant à **des semaines excessives de 70h, 80h** et parfois plus de 100h, ce avec plusieurs gardes de 24h sans interruption. Ces heures ne sont pas récupérées. **Peut on imaginer soigner correctement les patients dans ces conditions ?**

Que dit la loi ?

Le temps de travail hebdomadaire maximum des internes en médecine, comme pour tout travailleur, est de 48h.

Une violation perpétuelle de la loi de la République, cautionnée par un Ministre de la République

L'ISNI alerte, depuis des années, le gouvernement concernant le **dépassement chronique du temps de travail, l'épuisement professionnel** et le risque des cette situation pour les soignants mais aussi les patients.

Olivier Véran, ancien 1er vice président de l'ISNI, connaît mieux que quiconque ce problème. Pourtant il refuse de poser **un premier jalon qui permettra à l'hôpital français de respecter la Loi, aux soignants de s'épanouir et aux patients d'être mieux soignés.**

Hélas, ce dédain conduit à la multiplication des suicides chez les jeunes médecins.

Après avoir tout tenté et malgré elle, l'ISNI, représentant l'ensemble des internes en médecine de France qui ont lutté contre le covid jusqu'au bout, **appelle à la grève l'ensemble des internes de France** jusqu'à ce que qu'Olivier Véran s'engage explicitement et publiquement à **un décompte horaire du temps de travail des internes en médecine.**

UN DEPASSEMENT CHRONIQUE

En moyenne 58,4 heures
par semaine.

2014 : la Commission Européenne met la France en demeure de respecter le temps de travail

Le 28 mars 2014 la Commission Européenne dressait un constat sévère : **"Actuellement, la législation française ne garantit pas aux médecins en formation plusieurs droits fondamentaux prévus par cette directive, comme la limitation de la durée moyenne de travail hebdomadaire à 48 heures.** Elle ne tient pas compte de toutes les heures réellement travaillées par les médecins en formation dans l'application de la durée maximale de 48 heures fixée par la directive sur le temps de travail. Les périodes de garde supplémentaires et les heures de cours à l'université ne sont pas couvertes, alors que la directive exige qu'elles soient considérées comme du temps de travail. En outre, la législation française ne permet pas d'assurer un suivi adéquat des heures de travail et complique la tâche lorsqu'il s'agit de vérifier si les hôpitaux se conforment aux règles énoncées par la directive."

La France réagira alors par quelques pirouettes juridiques mais **se refuse toujours à décompter le temps de travail.** La situation est depuis bloquée.

Un dépassement systématique

Depuis 2014 plusieurs études sont réalisées sur le temps de travail des internes en médecine.

En 2020, l'ISNI publie son enquête temps de travail et le constat est dramatique : les internes de France travaillent en moyenne 58,4 heures par semaine.

Dans 7 spécialités, toutes chirurgicales, le temps de travail hebdomadaire dépasse les 70 heures, **plus de 80 heures en neurochirurgie.** Tout cela avant l'épidémie de covid-19...

En résumé plus de 70% des internes dépassent le maximum légal et 40% les 60 heures de travail hebdomadaire.

Un constat partagé jusqu'aux conseillers d'Olivier Véran

En 2018, Philippe MORLAT, conseiller formation initiale du Ministre publiait l'article "*Workload, well-being and career satisfaction among French internal medicine physicians and residents in 2018*" dans le *British Medical Journal* ; dans son résumé il déclarait "71% of the responders worked more than 50 hours a week".

Le conseiller du Ministre constatait, il y a 3 ans déjà, que 70% des internes en médecine ne respectaient pas la durée maximale légale du travail.

L'ÉPUISEMENT AU TRAVAIL TUE

40%
DES INTERNES EN MÉDECINE DE
FRANCE SONT EXPOSÉS À CE RISQUE.

Selon l'OMS, **travailler plus de 55h par semaine augmente de 35% le risque d'AVC** et de 17% le risque de mourir d'un infarctus

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) estime dans une étude de mai 2021 que travailler plus de 55h par semaine augmente significativement le risque d'AVC et de décès par cardiopathies ischémiques.

Le Dr Maria NEIRA, directrice du département environnement, changement climatique et santé à l'OMS déclare : **"maintenant que l'on sait qu'environ un tiers du total de la charge de morbidité estimée liée au travail est imputable aux longues heures de travail, cela en fait le 1er facteur de risque de maladie professionnelle"**

40% des internes en médecine de France sont délibérément exposés à ce risque. Olivier Véran, Ministre de la Santé et médecin neurologue ne peut ignorer ce risque.

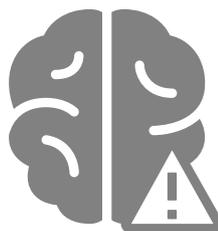
L'épuisement au travail augmente le risque de suicide et de maladie mentale

Depuis plusieurs années maintenant les études scientifiques montrent une corrélation entre le nombre d'heures travaillées et l'apparition d'idées suicidaires ou de pathologies mentales.

Dans son étude Santé Mentale de 2017 l'ISNI alertait déjà : les internes ont 3 fois plus de risque de se suicider que le reste de la population. **A partir de 55 heures de travail par semaine le risque de développer une pathologie mentale ou des idées suicidaires est deux fois plus important.**



**ACCIDENT DE
LA ROUTE**



AVC



SUICIDE



**ERREURS
MEDICALES**



ANXIÉTÉ



INFARCTUS

TÉMOIGNAGES

“

Mr. Simon, Père d'une fille, interne en médecine

Oui, j'aimerais savoir que ma fille part au travail détendue et heureuse.

Oui, j'aimerais savoir que ma fille part au travail reposée.

Oui, j'aimerais savoir que ma fille reçoit une formation à la hauteur de son investissement.

Oui, j'aimerais savoir que ma fille ne sera pas épuisée en rentrant chez elle le soir... ou le matin !

Oui, j'aimerais savoir que ma fille ne pleure pas au cours de sa journée de travail pour différentes raisons.

Oui, j'aimerais savoir que ma fille est heureuse dans son choix professionnel

”

Laurence Marbach, mère d'Elise qui a perdu la vie le 02 mai 2019

“ *La vie t'a abandonnée alors que tu n'avais pas encore 25 ans et que l'avenir s'ouvrait devant toi. Tu étais si heureuse du métier que tu avais choisi. Au service des autres, car tu as toujours aimé les gens, et au service de la science, car ton esprit vif et brillant adorait la complexité.*

Toi aussi tu étais révoltée et tu disais que "les internes sont des esclaves modernes dont personne ne se soucie"

Tu n'as pas perçu à quel point ce dévouement envers tes patients, cette passion pour la médecine, étaient en train de t'épuiser peu à peu. Tu travaillais beaucoup trop, sans repos, sans garde-fou, sans contrôle, et cela te paraissait parfaitement normal. Tu y as laissé la vie, toi qui pourtant l'aimais tant.”

FACT-CHECKING : LES PROPOS D'OLIVIER VERAN

"La tolérance ou l'incitation au dépassement des horaires réglementaires de travail doivent être jugulées"



Courrier du 18 mai 2021 adressé à l'ensemble de la communauté hospitalo-universitaire

"Le temps de travail ne sera pas décompté en heures mais en demi journées"

Cabinet du Ministre - Réunion du 20 mai 2021 sur le temps de travail des internes en médecine



Olivier Veran 
@olivieveran



Je sais ce que notre système de santé doit aux Internes. J'ai reçu aujourd'hui leurs représentants. Ensemble, nous nous engageons pour améliorer leurs conditions de travail, à commencer par leur durée de travail.

"Si vous voulez compter les heures de travail il faudra attendre qu'une décision du Conseil d'Etat nous y oblige"

Cabinet du Ministre - Réunion du 20 mai 2021 sur le temps de travail des internes en médecine

"Nous demandons aux établissements de santé et aux universités de prendre des mesures conservatoires dès qu'une situation est signalée et de retirer l'agrément de stage dès que les faits sont avérés. Je m'y engage devant vous, je ne prends pas ça à la légère, c'est bien trop grave"



O.Veran, lors de la visioconférence publique avec l'ensemble des étudiants en santé

Au CHU de Poitiers, des dizaines d'internes se disent victimes de harcèlement

franceinfo:

Publié le 17/05/2021 20:40 Mis à jour le 17/05/2021 21:42

"Selon nos informations, l'un des médecins encadre toujours les internes. En ce qui concerne les stages d'internat, le CHU souhaite les poursuivre..."

L'Oeil du 20H, 17 mai 2021

UNE REVENDICATION POUR LA SANTE DES SOIGNANTS ET DES PATIENTS :

LA LOI, RIEN QUE LA LOI !

LE DÉCOMPTE HORAIRE DU TEMPS DE TRAVAIL

La première des violences c'est celle du temps de travail.

Travailler beaucoup nous nous y engageons chaque jour.

Travailler trop c'est transformer un hôpital qui soigne en un hôpital qui tue.

Voudriez vous être soigné par un médecin qui a travaillé 100h dans la semaine et termine une garde de 24h sans sommeil ?



L'hôpital tue ses internes

Aidez les à vivre.